

ment un crayon, une plume, une chaise ou autres objets qu'ils ont presque continuellement sous les yeux ? Très peu. Pourquoi cela ? Parce qu'ils n'ont pas été habitués à voir, à se rendre compte, à comparer. Il faudrait donc commencer par former des instituteurs et des institutrices pouvant enseigner le dessin d'une manière plus pratique. Les titulaires devraient commencer à enseigner cette matière même aux élèves de première année, puis continuer progressivement avec ceux des différentes classes. Il importe que des maîtres et maîtresses sachent le dessin pour former le goût de l'enfant, développer ses facultés d'observation et de comparaison, tout en lui faisant acquérir de l'adresse qui lui sera utile dans la vie. Ils ne manqueront pas ainsi de préparer de bons sujets pour les écoles techniques, dont le gouvernement actuel a bien voulu gratifier notre province.

M. F.-X. GUAY est du même avis.

M. CHABOT croit que le dessin doit être enseigné d'après nature, c'est-à-dire reproduire les objets que l'on a devant soi.

M. LEFEBVRE prétend que dans la presque totalité des écoles de son district d'inspection dessin n'est pas enseigné d'une manière efficace, parce que l'institutrice ne sait comment procéder.

M. FILTEAU déclare que dans son district l'on se sert depuis trois ans des méthodes américaines, et que les enfants réussissent bien.

M. GENEST-LABARRE dit qu'à peu d'exceptions près, le dessin est enseigné dans toutes les écoles placées sous son contrôle. Dans les écoles tenues par des religieux et des religieuses, cette matière est enseignée avec succès; dans les autres écoles, en général, on ne va guère loin: on donne des exercices sur la ligne droite et les figures que l'on forme avec la ligne droite et voilà tout, c'est-à-dire qu'on ne va pas au-delà de ce qui est requis pour les élèves de 2^e année. Mais il y a une lacune qui se fait sentir: plusieurs institutrices se plaignent qu'elles n'ont rien pour enseigner le dessin. Ce sont des exercices pour les élèves qui leur font défaut. Il croit donc qu'il serait avantageux de faire préparer une série d'exercices appropriés pour élèves des différents cours du programme d'études; ainsi, il pourrait y avoir un cahier contenant des exercices appropriés pour les petits élèves de 1^{re} année et un cahier contenant semblables exercices pour les élèves de 2^e année, 3^e, 4^e etc. De tels exercices seraient de nature à guider les institutrices et à les aider dans l'enseignement du dessin.

M. VIEN, partage l'opinion de M. Genest-LaBarre. Le dessin, dans plusieurs écoles, est peu enseigné. Les cause, selon lui, de cet état de choses, sont multiples: on attache peu d'importance à cette matière, quelquefois on est peu préparé; on n'aime pas cette branche et l'on ne sait pas quelle place lui donner dans le programme; on se fait illusion sur les difficultés à surmonter et l'on croit cet enseignement presque impossible. L'enseignement du dessin a pour but de développer l'esprit d'observation, l'œil, la main et le jugement. Amener les élèves à bien observer les formes, les dimensions et leurs rapports, leurs mouvements, voilà le but du dessin, et sa connaissance est nécessaire à tous états de vie: l'ouvrier, l'entrepreneur, le marchand, le cultivateur même en ont besoin. Celui qui sait le dessin, en quelques coups de crayon, fait connaître son idée et se fait mieux comprendre. On devrait commencer l'enseignement du dessin en même temps que la lecture et l'écriture: après avoir fait connaître les lettres, les avoir fait prononcer et articuler, on les écrit sur le tableau et on invite les élèves à les reproduire sur l'ardoise. On devrait faire publier des séries de dessins en rapport avec les années du cours et les distribuer aux titulaires comme guides; ces séries seraient accompagnées de principes afin d'aider, autant que possible, les titulaires des écoles, leur faisant connaître ce qui se passe ailleurs, en France, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne. On leur ferait connaître que la plus grande liberté est laissée aux élèves et aux professeurs, les corrections étant ou devenant de plus en plus sévères avec les progrès de la classe. Pour l'enseignement du dessin, peu d'objets sont nécessaires, mais on doit toujours se servir d'objets connus: une enveloppe, une boîte, une porte, une table etc.

M. MAGNAN clôt la discussion en disant que d'après ce qui a été entendu, le dessin n'est pas enseigné dans la province. Qu'avant d'avoir une méthode, il faut préparer le personnel. Il demande que le dessin soit remis en force, et qu'il en soit tenu compte aux examens du Bureau central des examinateurs. Il parle du manuel de dessin par Gaston Quénioux, que les inspecteurs devraient avoir en leur possession. Il demande à M. le Président de vouloir bien en faire distri-